

La navette du car municipal

Sera organisée pour tous les enfants qui ne fréquenteront pas les accueils du matin et du soir.

Dès 8h45, ils pourront se présenter devant l'école maternelle du Bourg ; au niveau de l'allée piétonne rue de la Garenne ; jusqu'au 25/08.

Du 28/08 au 1er/09, la navette reprendra normalement son circuit du Bourg à 8h45 ; puis Garenne et Bois-Maillard.

Les retours s'effectueront aux mêmes endroits vers 16h30.

Certains soirs des retards pourront être possibles selon les sorties. Les familles seront prévenues à l'avance.

Vous souhaitez inscrire votre enfant sur un document papier, la fiche d'inscription est à disposition au service Enfance/Jeunesse, en mairie et dans les accueils périscolaires.

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE/JEUNESSE

01.34.47.46.43

clagny@roissy-online.com

Mairie de Marly-la-Ville - 10 rue du Colonel Fabien (95670)



VILLE DE MARLY-la-VILLE



SERVICE MUNICIPAL ENFANCE/ JEUNESSE

VACANCES D'ÉTÉ du 10 JUILLET au 1er SEPTEMBRE 2017

L'inscription doit être faite avant le 15/05/17 :
soit par votre Espace Famille,
soit par le document qui vous est adressé.
L'inscription sera définitive et facturée.

Aucune annulation ne pourra être prise en compte par nos services sauf :

- ◆ En cas de maladie de plus de 4 jours consécutifs de l'enfant et à condition d'avoir annulé dès le 1er jour d'absence et transmis le certificat médical auprès du service comptabilité de la mairie, qui effectuera une régularisation sur la prochaine facture. **Une carence de 2 jours est systématiquement due. Le décompte des jours de maladie se fera à compter du jour de l'annulation.**
- 1/ Pour inscrire un enfant, vous devrez avoir remis, en début d'année civile au service comptabilité, l'attestation CAF nécessaire pour le calcul de vos prestations, selon votre quotient familial.
- 2/ Pour inscrire un enfant, passé le délai des inscriptions, vous devrez contacter le service Enfance/Jeunesse afin que sa prise en charge soit acceptée.

Le service Enfance/Jeunesse doit être en possession de la fiche de renseignements 2016/2017 de l'enfant.

Les ACCUEILS du MATIN et du SOIR

(7h00 à 8h30 / 16h30 à 19h00)

Pour tous les enfants maternels ou élémentaires

Du lundi 10 juillet au vendredi 25 août

les accueils auront lieu à l' **école élémentaire du Bois-Maillard, salle polyvalente** (ancien réfectoire élémentaire).

Puis du lundi 28 août au vendredi 1er septembre

tous les enfants seront sur l'école élémentaire de la Garenne

Il n'y aura aucun accueil matin et soir pour les pré-ados.

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Une arrivée jusqu'à 8h45 sera possible, ou bien à 9h00 dans la salle de l'enfant. **Les familles devront accompagner leurs enfants dans les salles.** Ils seront sous la responsabilité de la structure municipale, au moment où ils auront été confiés à un animateur.

Les animateurs proposeront aux enfants des activités : ludiques, sportives, culturelles, en alternance avec des temps calmes tout au long de la journée.

Pour information, quelques créneaux de mini-stages organisés par le Service Enfance/Jeunesse, seront proposés aux enfants qui fréquenteront l'accueil de loisirs.

SECTEUR MATERNEL

Les tout-petits, qui font une 1^{ère} rentrée scolaire en septembre, pourront avoir une adaptation à partir du **mardi 8 août au jeudi 24 août inclus dans les locaux de l'école maternelle du Bois-Maillard**

Les horaires seront les suivants : de 9h00 à 12h00, (avec une possibilité de repas après accord de la directrice).

L'équipe d'animation accueillera **les maternels scolarisés sur le secteur du Bois-Maillard.**

- ♦ Du lundi 10 juillet au vendredi 25 août inclus :

dans une classe de l'école maternelle :

- groupe des Petits

côté Accueil de Loisirs (les annexes) :

- groupes Moyens et Grands ;

- ♦ A partir du 28/08 et jusqu'au 1er/09, les 3 groupes seront côté Accueil de Loisirs (annexes).

SECTEUR ELEMENTAIRE

Les groupes seront accueillis :

- ♦ Du lundi 10 juillet au vendredi 25 août inclus, sur le secteur de **l'Accueil de Loisirs Maternel du Bois-Maillard pour les CP/CE1** (côté annexes dans la grande salle) ;

Les CE2/CM1/CM2 iront dans la salle **polyvalente** de l'école élémentaire du Bois-Maillard.

- ♦ A partir du 28/08 et jusqu'au 1er/09, **tous les élémentaires iront sur l'école élémentaire de la Garenne.**

Des plannings d'activités seront affichés sur les panneaux des différentes structures, dans les salles des groupes d'âge, sur *l'Espace Famille*. Pour diverses raisons : d'organisation, de temps, de sécurité.... ils pourront être modifiés.

Les préados resteront à la MDJ tout l'été (stade S. Braëms).